

Mr. Clarke (Vancouver Quadra), from the Standing Committee on Public Accounts, presented the Eighth Report of the Committee, which is as follows:

In relation to its permanent Order of Reference contained in the Standing Orders of the House of Commons, your Committee recommends the payment of living and travel expenses for the attendance of a Member of the Public Accounts Committee and either the Clerk of the Committee or the Research Officer to attend the annual meeting of the Chairmen of the Public Accounts Committees, both federal and provincial, to be held in St Andrews, New Brunswick, on July 6, 7, and 8, 1981.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 35*) is tabled.

*(The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 90 to the Journals).*

Pursuant to Standing Order 39(4), the following Question was made an Order of the House for a Return:

No. 2,343—*Mr. Cossitt*

What are the names and addresses of contacts used by Statistics Canada for the 1981 Census for each constituency?—Sessional Paper No. 321-2/2343.

Mr. Collenette, Parliamentary Secretary to the President of the Privy Council, presented,—Return to the foregoing Order.

The House resumed debate on the motion of Mr. Blais, seconded by Mr. Lamontagne,—That Bill S-10, An Act to amend the Corporations and Labour Unions Returns Act, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

After further debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on division.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

The Order being read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs of Bill C-66, An Act to amend the Canadian and British Insurance Companies Act;

Mr. Bussièrès, seconded by Mr. Blais, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

After debate thereon, the question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the second time and, by unanimous consent, considered in Committee of the Whole, reported without amendment, concurred in at the report stage and, by unanimous consent, read the third time and passed.

M. Clarke (Vancouver Quadra), du Comité permanent des comptes publics, présente le huitième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi permanent contenu dans le Règlement de la Chambre des communes, votre Comité recommande le paiement des frais de subsistance et de déplacement à un membre du Comité des comptes publics et, soit au greffier, soit au chercheur dudit Comité pour qu'ils assistent à la conférence annuelle des présidents des comités des comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux qui aura lieu les 6, 7, et 8 juillet 1981, à St Andrews (Nouveau Brunswick).

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicule n° 35*) est déposé.

*(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 90 aux Journaux).*

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 2343—*M. Cossitt*

Quels sont le nom et l'adresse des personnes-contact utilisées par Statistique Canada pour le recensement de 1981 dans chaque circonscription électorale?—Document parlementaire n° 321-2/2343.

M. Collenette, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Blais, appuyé par M. Lamontagne,—Que le Bill S-10, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Après plus ample débat, cette motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

En conséquence, ce bill est lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du Bill C-66, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

M. Bussièrès, appuyé par M. Blais, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce bill est lu une deuxième fois et, du consentement unanime, étudié en Comité plénier, rapporté sans amendement, agréé à l'étape du rapport et, du consentement unanime, lu une troisième fois et adopté.